

LES GRANDS ENJEUX

Comprendre mon monde - ma société

AFFICHEZ CES PAGES - La compréhension c'est contagieux!

COMITÉ DE SOLIDARITÉ
TROIS-RIVIÈRES
www.cs3r.org

Publié par le Comité de Solidarité/Trois-Rivières, un organisme sans but lucratif indépendant. Pour réagir ou faire un commentaire à propos du contenu de ces 2 pages, faites-le par courriel à: grandsenjeux@cs3r.org.
Vous pouvez faire un don à l'organisme pour qu'il puisse continuer sa mission d'éducation et de sensibilisation en envoyant un chèque à: CSTM - Fonds de charité, 942, Ste-Geneviève Trois-Rivières (Q.C.) G9A 3X6
* Un reçu aux fins d'impôt sera émis pour tout don de 20 \$ ou plus.

Votre santé et celle de vos proches

Une affaire de gros sous!



M Claude Castonguay, ex-ministre de la Santé, passé aux affaires dans le domaine des finances et des assurances, a reçu du Premier ministre Charest le mandat de produire une analyse, avec recommandations, du système québécois de santé. La plupart des observateurs s'attendent à des propositions faisant plus de place au secteur privé dans notre système de santé.

Quoi qu'il en soit, les compagnies d'assurances voient des occasions d'affaires en or face à la perspective d'une place accrue du secteur privé dans le financement du système de santé. Et pour cause, il y a là un marché de plusieurs milliards de dollars de revenus chaque année. Au Québec seulement les dépenses totales de santé pour 2006 se sont élevées à plus de 30 milliards de dollars, dont près de 20 milliards provenant du gouvernement.

Les tenants d'une plus grande participation du secteur privé dans le secteur de la santé soutiennent que l'apport du privé dans la santé

accroîtrait l'efficacité du système, permettrait une diminution des listes d'attente tout en abaissant les coûts de fonctionnement, donc le fardeau fiscal des contribuables.

Le système privé procure effectivement des soins plus rapides... pour les mieux nantis faut-il préciser cependant. Et cela, avec le risque de voir s'allonger les listes d'attente pour l'ensemble de la population à cause du transfert dans le secteur privé du personnel et des ressources actuellement disponibles dans le secteur public. De plus, les coûts associés à l'achat d'une assurance privée couvrant l'ensemble des soins de santé font en sorte que ce recours est illusoire pour la majorité des citoyens du Québec. L'exemple des États-Unis, où le système de santé est en grande partie privé, est des plus éloquents. Pour une famille de quatre personnes, une assurance-santé coûte jusqu'à 17 000 \$ par année ce qui fait que 44 millions de citoyens américains, incapables de payer de tels coûts, se retrouvent sans aucune protection en matière de santé.



Pour en savoir plus

La Coalition Solidarité Santé : www.solidaritesante.qc.ca

Institut du Nouveau monde
Document 100 idées citoyennes pour un Québec en santé
www.inm.qc.ca/fr/activites/programmesjeunesse/programmesanteetcitoyennete.html

Médecins canadiens pour le régime public
(en français et en anglais)
www.canadiandoctorsformedicare.ca

Médecins pour l'accès à la santé
www.med.umontreal.ca/santeaccs/proposition.html

Institut national de santé publique du Québec
www.inspq.qc.ca

Place aux citoyens

Des initiatives ont été prises pour permettre l'expression du point de vue des citoyennes et citoyens inquiets d'une privatisation croissante de notre système de santé. Deux pétitions sont accessibles aux adresses web suivantes :

<http://votezsante.com/>

www.santesansprofit.org/

Ne manquez pas l'événement national du 12 avril 2008

La Coalition Solidarité santé organise un grand événement national en faveur d'un système de santé et de services sociaux public. Surveillez les informations à venir dans les médias pour en savoir davantage.



La mondialisation imprime sa tendance

La volonté manifeste du secteur privé, notamment des assureurs et des grands pourvoyeurs de services, s'inscrit dans le contexte de la mondialisation actuelle où les grandes entreprises convoitent l'appropriation de ces énormes marchés que sont la santé (3 500 milliards \$), l'éducation (2000 milliards \$) et autres services publics comme la gestion de l'eau, la distribution d'électricité, les transports publics, la poste, etc.. Sous un discours de meilleure efficacité et de plus grande flexibilité pour répondre aux besoins des citoyens, se camoufle une recherche effrénée de profits et une logique marchande dans des sphères appartenant au bien commun parce qu'elles sont étroitement reliées à la qualité de vie et au bien-être des citoyens et citoyennes.



Dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), sous l'impulsion des États-Unis et de l'Union européenne, des négociations devant mener à un Accord Général sur le Commerce des Services (AGCS) se poursuivent, derrière des portes closes depuis maintenant plus d'une décennie, visant à ouvrir les secteurs des services publics aux grandes entreprises multinationales.

La détérioration des services publics facilite évidemment le consentement de l'opinion pour leur privatisation. On arguera alors que leur inefficacité ne peut être comblée que par un recours au secteur privé. Appliqué au secteur de la santé, cela veut dire sabrer dans le financement pour nécessairement couper dans les services.

Depuis l'exercice financier 2000-2001, les baisses d'impôt et autres allègements fiscaux décidés par les gouvernements qui se sont succédé à Québec ont conduit l'État Québécois à se priver de revenus de l'ordre de 5 milliards \$ pour la seule année 2006-2007.

Le privé dans la santé - Promesses et ... réalités

On promet des listes d'attente plus courtes...

Loin d'ajouter des ressources, l'implantation de cliniques privées provoque un transfert des ressources du secteur public vers le secteur privé. C'est de là que vient l'expression « cannibalisation du public par le privé ».

On promet que la logique marchande accroît la performance...

S'appuyant sur une quinzaine d'études distinctes, une recherche dont les résultats ont été publiés dans le prestigieux Journal de l'Association médicale canadienne (AMC) révèle aux États-Unis un risque de mortalité plus élevé (plus ou moins 2 %) dans les hôpitaux à but lucratif que dans les hôpitaux sans but lucratif.

(Source : Devereaux PJ, Choi PJ, Lacchetti C, Weaver B, Schunemann HJ, Haines T, et al. A systematic review and meta-analysis of studies comparing mortality rates of private-for-profit and private not-for-profit hospitals. CMAJ 2002)

On promet des économies pour le contribuable...

Plus un pays recourt au secteur privé dans la santé, plus ses coûts de santé globaux sont élevés. Que ce soit via les impôts versés à l'État ou via des primes payées aux compagnies d'assurances, c'est toujours le même contribuable qui règle la note des coûts de santé et celle-ci sera d'autant plus élevée que la part du privé sera grande. (voir tableau en haut à droite)

LE SYSTÈME PUBLIC

Plus performant, plus efficace et plus économique...

La majorité des études démontrent très clairement qu'un système de santé financé par l'État est à la fois plus économique, plus équitable et plus efficace qu'un système financé par des assurances privées.

Une étude produite par l'OCDE révèle les faits suivants : Les régimes privés de santé parallèles au système public favorisent les plus riches, les plus jeunes, en meilleure santé, ou ceux dont les problèmes de santé sont moins coûteux à traiter.

Le développement de régimes privés d'assurance maladie provoque un accroissement des dépenses totales de santé sans toutefois diminuer les dépenses publiques.

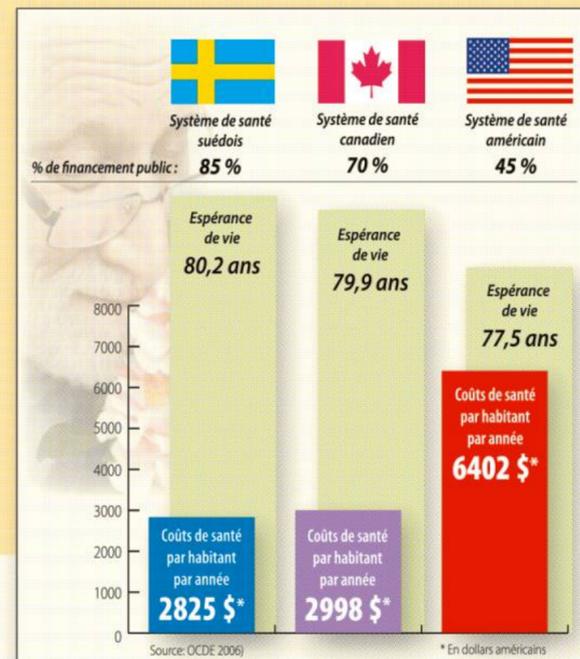
Les honoraires plus élevés dans le privé et la recherche de profits contribuent à augmenter les coûts, le gouvernement ayant moins de contrôle sur les activités et les prix du secteur privé.

Les interventions médicales lourdes, celles qui engendrent les coûts les plus élevés, sont boudées par les assureurs privés et demeurent à la charge du système public.

Parce que le système public agit à titre de « payeur unique » pour l'achat des services et des soins, son pouvoir de négociation en matière de prix et d'exigence de qualité des soins est nettement meilleur que celui des assureurs privés.

Source : « L'assurance maladie privée dans les pays de l'OCDE », Organisation de coopération et de développement économique, novembre 2004.

Ce tableau fait à partir de données compilées par l'OCDE pour l'année 2006 démontre qu'un système privé comme celui des États-Unis coûte beaucoup plus cher à opérer qu'un système public comme celui du Québec, du Canada ou de la Suède.



44 MILLIONS DE PERSONNES SANS SOINS

Parce qu'ils ne sont pas assez pauvres pour bénéficier du régime public ni assez riches pour se payer des assurances privées, 15 % des États-Uniens (44 millions de personnes) n'ont aucune protection en cas de maladie, ni de la part d'un régime public, ni de la part d'assurances privées.

FAIRE FAILLITE À CAUSE DU COÛT DES SOINS DE SANTÉ

Aux États-Unis, plus de 55 % des faillites personnelles sont causées par des dettes de frais de santé.

(Source : Institute of medicine)

Que nous propose-t-on au sujet de la santé ?

Favoriser le développement d'un système de santé privé à côté du système public pour permettre aux plus fortunés d'avoir accès plus rapidement à des soins. Investir en prévention.
www.adq.qc.ca

Favoriser le développement du secteur privé. Augmenter de 1500 le nombre de médecins et de 2000 le nombre d'infirmières. Garantir les opérations dans un délai de six mois. Investir davantage dans la prévention pour favoriser l'adoption de saines habitudes de vie.
www.plq.org

Investir 450 M\$ dans les soins à domicile. Porter à 300 le nombre de Groupes de médecine familiale (GMF) pour augmenter l'accessibilité à un médecin de famille. Augmenter le nombre d'infirmières praticiennes. Augmenter les budgets consacrés à la prévention.
www.pq.org

Fournir un médecin de famille à tous les Québécois. Allouer un plus large pourcentage du budget de la santé à la prévention. Mise sur pied d'un système de coopératives de services de santé.

www.pvq.qc.ca
Empêcher la privatisation du système de santé. Assurer l'accès rapide aux services de santé et renforcer les capacités en matière d'aide à domicile. Afin de freiner les dépenses du système de santé, créer « Pharma-Québec » pour l'acquisition, la recherche et la production de médicaments.
www.quebecsolidaire.net

(* Selon les programmes et plates-formes électorales présentées à la population lors des élections de mars 2007. Ces plates-formes sont disponibles sur les sites Internet de chacun des partis)

Le chiffre du mois

17 000 \$

C'est ce qu'il peut en coûter à une famille de 4 aux États-Unis pour avoir accès à une assurance maladie privée équivalente à la protection offerte par le régime public québécois.

Toute une pilule!

(Source : Runzheimer international)